

L'imposition des revenus des particuliers (mécanisme général et allègement divers)

DURÉE : 1 Jours / 7 heures ⇒ Présentiel

OBJECTIFS : A l'issue de la formation le participant devra être capable de :

- Maîtriser les principales règles applicables en matière d'imposition sur le revenu permettra aux participants de :
 - o Identifier les différents types de revenus et analyser leur traitement fiscal
 - o Comprendre et savoir utiliser les techniques d'optimisation fiscale en matière de revenu
 - o Appréhender les principales difficultés rencontrées lors de la déclaration des revenus (IR)

PROGRAMME :

- Les différentes catégories de revenu et leur particularité :
 - Le salaire
 - Le revenu du TNS
 - Les revenus fonciers
 - Le régime du micro
 - Les plus-values mobilières et immobilières
 - Les revenus de capitaux mobiliers
 - Les revenus atypiques
- Du revenu déclaré au revenu imposable :
 - La gestion du déficit: foncier, issu des BIC...
 - Les abattements pratiqués sur le revenu déclaré
 - Les majorations pratiquées sur le revenu déclaré
- Calcul de l'IR à partir du revenu imposable :
 - Le barème en fonction des tranches d'imposition

- Les corrections à apporter à l'impôt brut
- Les déductions et réductions d'impôt
- Les prélèvements sociaux

PUBLIC CIBLE :

TOUT PUBLIC

PRÉ REQUIS :

Niveau 1 - Ouvrier qualifié Qualification de type CQPIH, diplôme de niveau 4 ou 5 et/ou 2 à 3 années d'expériences professionnelles dans le secteur visé.